

POLITIQUE La Commission européenne pourrait rejeter la loi de Finances de la France

Paris-Bruxelles : bras de fer sur le budget

Menace sur le projet de budget, qui sera transmis à la Commission d'ici une semaine : le gouvernement français pourrait être contraint à un effort supplémentaire sur les impôts ou les dépenses.

« **O**ui, c'est mal parti », nous confiait hier un haut responsable européen. La guerre sera sans doute évitée. Mais les escarmouches s'annoncent nombreuses et dévastatrices entre la France et l'Union européenne, sur le déficit excessif français.

La faute à la crise ?

Le chiffre est connu : le gouvernement français prévoit de réduire ses déficits publics de 4,4 % cette année à 4,3 % l'année prochaine. Autant dire rien du tout, alors que l'objectif initial était de 3 %. Pire, l'effort sur le « déficit structurel » (qui gomme les variations de croissance) est lui aussi très inférieur aux promesses.

La faute à la crise en Europe, explique le ministre des Finances Michel Sapin depuis la présentation du budget la semaine dernière. La France fait des efforts, avec 21 milliards d'euros de dépenses en moins en 2015, et des réformes de fond comme le Pacte de responsabilité. « Aller au-delà est impossible », a martelé le Premier ministre Manuel Valls lundi à Londres. C'est plutôt à l'Europe de faire l'effort, en arrêtant « les politiques d'austérité qui ne permettent pas de repartir dans le bon sens ».

Un point de TVA en plus ? Pas du tout, estime la Commission européenne, la France pouvait et devait faire mieux. Bruxelles pointe ses voisins, en particulier l'Espagne et le Portugal, qui ont fait des efforts beaucoup plus importants. Et elle souligne que c'est la (mauvaise) tradition de la « Grande Nation » comme la moquent les Allemands, de prétendre s'affranchir des règles du commun des nations.

Elle réclame donc des efforts supplémentaires, de l'ordre de 8 milliards selon le Figaro – ce qui réduirait le déficit de 0,4 % supplémentaire. Pour apprécier cette somme, il faut savoir qu'un point de hausse de TVA rapporte sept milliards. Ou que les mesures sur la famille (congé parental et prime à la naissance) n'ont permis d'économiser que



Aller au-delà est impossible, a déjà répondu le Premier ministre à la Commission européenne. PHOTO AFP

700 millions d'euros...

Le risque de la déflation

La guerre du budget aura-t-elle lieu ? Elle n'ira sans doute pas jusqu'aux sanctions financières évoquées hier par l'opposition (voir ci-contre). Mais chacun devra bouger. La Commission européenne et l'Allemagne d'Angela Merkel, qui constatent les effets de l'austérité : le FMI revoit à la baisse ses prévisions de croissance dans zone euro (à 1,3 % en 2015), et évoque un risque

de « déflation » (baisse des prix entraînant une récession), qui deviendrait « le principal problème de l'économie mondiale ». Mais la France devra aussi bouger. Montrer sa bonne volonté en augmentant ses impôts ou réduisant ses dépenses, au moins symboliquement. La discussion commence aujourd'hui à Milan, en marge du sommet européen sur l'emploi. Elle sera longue et tumultueuse. ■

FRANCIS BROCHET

« J'avais annoncé que je voulais renégocier (le traité budgétaire européen), au sens d'y mettre ce qui ne s'y trouvait pas, croissance et mesures de stabilité... Je considère que ce sommet a permis d'aboutir à cette renégociation. »

FRANÇOIS HOLLANDE

29 JUIN 2012, LORS DE L'ADOPTION DU PACTE EUROPÉEN DE STABILITÉ ET DE CROISSANCE.

L'opposition réclame la sanction

Entendre des louanges sur Bruxelles dans les couloirs de l'Assemblée est rare, les députés ayant plutôt tendance à accuser « l'Europe » de tous les maux. Pourtant hier, Bruxelles était parée de toutes les qualités pour l'opposition. Jérôme Chartier (député du Val d'Oise), l'un des bras droits de François Fillon, encourageait même la Commission à rebrousser le projet de budget de la France. « J'espère que la Commission va sanctionner la France. Il est grand temps qu'elle admoneste le gouvernement et qu'elle le mette à

l'amende. »

Il n'était pas le seul à fanfaronner. Eric Woerth, ancien ministre du budget allait même jusqu'à dire qu'il y avait « un problème France en Europe ». Les centristes n'étaient pas plus tendres et ont interrogé le gouvernement lors de la séance des « Questions » avec les mêmes doutes : le budget est-il compatible avec les engagements de la France vis-à-vis de l'Europe ? Michel Sapin et Manuel Valls l'affirment. « Oui nous sommes dans les clous. Nous n'avons aucune raison d'être

en contradiction », a assené le ministre des Finances avec fermeté. « Je ne parlerai jamais de mon pays comme vous venez de le faire », a taclé le Premier ministre en visant l'opposition.

A l'applaudimètre, ça a marché chez les plupart des députés socialistes (mais pas tous). Un scepticisme partagé au sein même du gouvernement. Un ministre disait hier en aparté que le feu donné par Bruxelles au gouvernement pour son budget ne serait pas vert mais « rouge incandescent ». ■

NATHALIE MAURET

REPÈRES

Ce que dit le Traité

► Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) a été signé le 2 mars 2012 à Bruxelles, par Nicolas Sarkozy pour la France. Enfant de la crise de la zone euro, il fixe aux Etats l'objectif d'un déficit structurel de 0,5 % de leur PIB (« structurel » voulant dire ne tenant pas compte des aléas conjoncturels). Une étape est celle des fameux 3 %, qui datent du Traité de Maastricht (1992), avec la même logique : partager une monnaie obligé à partager une discipline budgétaire.

Qui contrôle

► La marche vers ce quasi-équilibre se fait sous surveillance permanente des Etats entre eux, et de la Commission européenne. Les gouvernements transmettent leur projet de budget à la Commission avant le 15 octobre. Celle-ci peut demander des modifications, si elle estime qu'il ne respecte pas les règles.

Les sanctions

► Un dérapage persistant entraîne une « procédure pour déficit excessif », soit mise sous surveillance accrue de l'Europe, voire des sanctions financières allant jusqu'à 0,2 % du PIB. Elles sont adoptées si une « majorité qualifiée » d'Etats ne s'y oppose pas.

MANUEL VALLS À L'OFFENSIVE

« La France ne peut pas se laisser marcher sur les pieds à Bruxelles... » Le premier ministre Manuel Valls estime que le gouvernement accomplit suffisamment d'efforts et donne assez de gages à la Commission pour être contraint à de nouvelles potions de rigueur en plus des 21 milliards d'économies. Réforme du marché du travail, gel d'indices dans la fonction publique et autres réformes complémentaires, pacte de responsabilité, baisse de 10 milliards sur trois ans des dotations aux collectivités, loi sur les seuls sociaux et les professions réglementées à venir... Le Premier ministre rappelle aux commissaires qu'à l'époque où un tel train de réformes a été conduit en Allemagne, au milieu des années 2000, la croissance et l'inflation n'étaient pas proches du zéro. Il n'a d'ailleurs pas l'intention de ralentir en 2015 « échéances électorales ou pas les réformes qui favorisent la compétitivité et la croissance ». Autre argument : qui dans la zone euro s'implique autant que la France dans la sécurité face au terrorisme ? Avec un budget d'opérations militaires extérieures de 1,5 milliard, la France fait plus que l'ensemble des pays. Toujours bon à rappeler par les temps dange-reux qui courrent.

3

C'est le nombre de fois où la France n'a pas respecté ses engagements budgétaires envers l'Europe. En 2003, avec Jacques Chirac, en 2007 avec Nicolas Sarkozy, en 2013 avec François Hollande... et donc peut-être à nouveau en 2015 avec François Hollande.

QUESTIONS À

« La France a épousé son crédit »

Yves Bertoncini
Directeur de l'Institut Jacques-Delors

Faut-il craindre un conflit Paris-Bruxelles sur le budget ?

Oui, car il y a d'un côté des règles européennes, plutôt renforcées avec la crise de la zone euro, et de l'autre côté la France, l'un des rares pays à ne pas respecter ses engagements budgétaires depuis que le pacte de stabilité a été adopté. Les conditions d'un conflit sont donc réunies, qui serait coûteux pour l'Union européenne en France, et pour la France en elle-même.

Pourquoi coûteux pour la France en Europe ?

C'est déjà coûteux de ne pas tenir ses engagements, et c'est ce qu'est en train de payer Pierre Moscovici, dans sa candidature à la Commission. La France est sans doute crédible en matière de politique extérieure et de défense, mais elle a épousé son crédit auprès de ses partenaires sur les questions budgétaires. Et ce scepticisme la gêne dans sa demande de « réorienter l'Europe » et modifier les règles : elle apparaît un peu comme le chauffard qui prétend réformer le code de la route.

Et mauvais, dites-vous, pour l'Europe en France ?

Oui, car cela confort



RECUEILLI PAR FRANCIS BROCHET